



Compte-rendu réunion Formation Interprofessionnelle

23 septembre 2013

Le lundi 23 septembre s'est tenue la première réunion de la FIP, créée en juin (arrêté du 9 juillet 2013). Cette instance est constituée de l'ensemble des présidents des différentes CPC, des représentants des organisations syndicales ainsi que ceux des différents ministères concernés (MEN, Sup, Agriculture,... santé ?)

La FIP remplace pour partie le CIC (Comité Interprofessionnel Consultatif) qui était beaucoup plus large et dont les attributions balayaient également la prospective de la formation professionnelle. La FIP est constituée de 26 membres, le CIC en comptait plus de cinquante. C'est le CNEE (Conseil National Economie Education) qui va prendre en charge cette partie prospective des travaux du CIC. Le CNEE va être inauguré en grande pompe le vendredi 18 octobre à l'ENSAM (École Nationale Supérieure des Arts et Métiers).

L'ordre du jour de ce lundi 23 septembre portait sur l'adoption de textes modificatifs pour les sections de baccalauréat professionnel. Pour partie, ces textes avaient été vus au CSE jeudi.

Le MEN a annoncé un « allègement » des programmes d'histoire géo pour les bacheliers pro.

Cet allègement a été décidé au dernier moment, à la va vite, sans réelle concertation avec les organisations syndicales. Fin août nous avons été prévenus de cette décision et nous avons réussi à faire des propositions d'amendements. Ceux-ci n'ont pas été retenus par l'inspection générale (contrairement à nos amendements sur le programme d'histoire géo de la voie générale).

Comme lors du CSE, après explication de vote, la CGT Educ'action a voté contre pour ne pas cautionner la désinvolture de la politique ministérielle dans la voie professionnelle.

L'inspection générale a reconnu que les programmes étaient infaisables en 3 ans, que l'épreuve ponctuelle ne permettait pas, ce qui se passe avec les CCF, c'est-à-dire le tri dans le programme, d'où la décision d'alléger ceux d'histoire-géo. La réalité est la même dans la plupart des disciplines, notamment en maths sciences !

C'est un bel aveu de ce que sont les CCF et de ce qu'a induit l'amputation d'une année de formation pour les bacheliers professionnels.

VOTE Pour : 14
Contre : 1 (la CGT Educ'action)
Abstention : 7 (FSU, FO,..)

Le deuxième point concernait la mise en place d'une deuxième épreuve facultative dans le bac professionnel. **Contrairement aux autres baccalauréats, les textes ne prévoyaient pas cette possibilité.** La CGT Educ'action s'est prononcée favorablement.

VOTE Pour : 18 (dont CGT Educ)
Contre : 0
Abstention : 3

Le MEN a proposé la création d'une épreuve facultative de « mobilité » permettant aux élèves de valider une période de PFMP effectuée dans un pays de la communauté européenne (au maximum un tiers de la PFMP). Cela peut correspondre aussi à un enseignement donné dans un établissement étranger ayant signé une convention avec le lycée français.

Cela existe déjà dans les classes européennes (dispositif Léonardo) mais la nouveauté réside dans le fait que l'évaluation serait effectuée par les enseignants des pays d'accueil et non par l'équipe pédagogique du lycéen ou de la lycéenne.

La certification restera de la responsabilité du lycée français. Ce dispositif est expérimental.

La CGT Educ'action s'est abstenue à cause des conditions d'évaluation qui ne sont pas satisfaisantes. Elle n'est pas hostile à ce qu'une partie des stages, effectuée à l'étranger, soit validée et prise en compte dans la deuxième épreuve facultative. Cela doit se faire par l'équipe pédagogique française.

VOTE Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 4 (dont CGT Educ)

Alain VRIGNAUD, représentant CGT Educ'action FIP